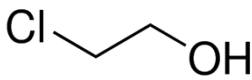


n° CAS: 107-07-3 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
	:
Numéro index	: 603-028-00-7
Numéro CE	: 203-459-7
n° CAS	: 107-07-3
Code du produit	: 00074
Structure chimique	: 
Synonymes	: Ethylene chlorohydrin

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1	H300
Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 1	H310
Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2	H330

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

T+; R26/27/28

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02



GHS06

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H300+H310+H330 - Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

Conseils de prudence (CLP) :

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : 2-CHLOROETHANOL AR  
n° CAS : 107-07-3  
Numéro CE : 203-459-7  
Numéro index : 603-028-00-7

Textes des phrases R et H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Mortel par inhalation.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Mortel par contact cutané.
- Symptômes/lésions après ingestion : Mortel en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

Mesures d'hygiène : Se laver ... soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié  
Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Masse moléculaire : 80.51 g/mol  
Couleur : Clear Colorless.  
Odeur : sweet pleasant.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : -89 °C  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : 129 °C  
Point d'éclair : 55 °C  
Température d'auto-inflammation : 425 °C  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : 7 hPa at 20 °C  
Densité relative de vapeur à 20 °C : 2.78

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.2 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Easily soluble in cold water
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0.05 - 0.16 vol %

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs inflammables.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe. Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Mortel en cas d'ingestion. Cutané: Mortel par contact cutané. Inhalation: Mortel par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Mortel en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récepteur dans ...

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1135

N° ONU (IMDG) : 1135

N° ONU (IATA) : 1135

N° ONU (ADN) : 1135

N° ONU (RID) : 1135

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: ETHYLENE CHLOROHYDRIN
Proper Shipping Name (IMDG)	: ETHYLENE CHLOROHYDRIN
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: ETHYLENE CHLOROHYDRIN
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: ETHYLENE CHLOROHYDRIN
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: ETHYLENE CHLOROHYDRIN
Transport document description (ADR)	: UN 1135 ETHYLENE CHLOROHYDRIN, 6.1 (3), I, (C/D)
Description document de transport (IMDG)	: UN 1135 ETHYLENE CHLOROHYDRIN, 6.1 (3), I (60°C o.c.)
Description document de transport (IATA)	: UN 1135 ETHYLENE CHLOROHYDRIN, 6.1
Description document de transport (ADN)	: UN 1135 ETHYLENE CHLOROHYDRIN, 6.1 (3), I
Description document de transport (RID)	: UN 1135 ETHYLENE CHLOROHYDRIN, 6.1 (3), I

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 6.1 (3)
Etiquettes de danger (ADR)	: 6.1, 3



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 6.1 (3)
Etiquettes de danger (IMDG)	: 6.1, 3



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 6.1 (3)
--	-----------

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 6.1 (3)
Etiquettes de danger (ADN)	: 6.1, 3



#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: 6.1 (3)
---	-----------

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (RID) : 6.1, 3



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : I  
Groupe d'emballage (IMDG) : I  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : I  
Groupe d'emballage (RID) : I

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : TF1  
Disposition spéciale (ADR) : 354  
Quantités limitées (ADR) : 0  
Quantités exceptées (ADR) : E0  
Instructions d'emballage (ADR) : P602  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP8, MP17  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T20  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2, TP37  
Code-citerne (ADR) : L10CH  
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU14, TU15, TE19, TE21  
Véhicule pour le transport en citerne : FL  
Catégorie de transport (ADR) : 1  
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV1, CV13, CV28  
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2, S9, S14  
Danger n° (code Kemler) : 663  
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : C/D  
Code EAC : •2W  
Code APP : A(fl)

#### - Transport maritime

Special provision (IMDG) : 354  
Quantités limitées (IMDG) : 0



# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

---

Quantités exceptées (IMDG)	: E0
Packing instructions (IMDG)	: P602
Tank instructions (IMDG)	: T20
Tank special provisions (IMDG)	: TP2, TP13, TP37
EmS-No. (Fire)	: F-E
EmS-No. (Spillage)	: S-D
Stowage category (IMDG)	: D
Stowage and handling (IMDG)	: SW2
Point d'éclair (IMDG)	: 60°C o.c.
N° GSMU	: 131

### - Transport aérien

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: Interdit
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: Interdit
Code ERG (IATA)	: 6F

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: TF1
Dispositions spéciales (ADN)	: 354, 802
Quantités limitées (ADN)	: 0
Quantités exceptées (ADN)	: E0
Transport admis (ADN)	: T
Équipement exigé (ADN)	: PP, EP, EX, TOX, A
Ventilation (ADN)	: VE01, VE02
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 2

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: TF1
Disposition particulière (RID)	: 354
Quantités limitées (RID)	: 0
Quantités exceptées (RID)	: E0
Packing instructions (RID)	: P602
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP8, MP17
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T20
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP2, TP37
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: L10CH
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)	: TU14, TU15, TU38, TE21, TE22
Catégorie de transport (RID)	: 1
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28, CW31
Numéro d'identification du danger (RID)	: 663

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

2-CHLOROETHANOL AR is not on the REACH Candidate List

2-CHLOROETHANOL AR is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification according to VwVwS, Annex 2; No WGK 229)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Class for fire hazard : Classe II-1

Store unit : 5 litre

Classification remarks : R10 <H226;H300+H310+H330>; Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product  
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 1 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 1
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1
Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables

# 2-CHLOROETHANOL AR

## Fiche de données de sécurité

H300	Mortel en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H330	Mortel par inhalation
R26/27/28	Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
T+	Très toxique

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*